



إعلان لطلبة السنة الثانية ليسانس

امتحان عن بعد



2 Années L . M .D droit

### Examen du français juridiques

Les éléments qui font parties du patrimoine sont appelés "droits patrimoniaux" ou encore " biens ".Parmices éléments, certains ont une réalité matérielle, "choses".en ce sens qu'il est possible de les toucher, ils forment la catégories desce terme juridique a un sens plus étroit que celui employé dans la vie courante :ildésigne, parmi l'ensemble des choses que l on peut s'approprier et dont on peut être propriétaire. Tel est le cas d unevoiture, cheval ou d'unemaison, teln'est pas le cas d une voiture volée. D'autres éléments ont seulement une réalité juridique.il n'est pas possible de les toucher car ils représentent uneabstraction. Pourtant ils font partie du patrimoine parce qu'ils ont aussi une valeur pécuniaire. Ils forment la catégorie des droits.qui se subdivisent en droit réels, personnels et intellectuels.Prenons un exemple : pour obtenir un prêt , vous hypothéquez votre maison .L hypothèqueest le nom donné a un droit: celui que la banque a de vendre votre maison si vous ne remboursez pas le prêt qu'elle vous a consenti. La maison d ont vous êtes propriétaire est une "chose "qui figure dans votre patrimoine puisqu' 'elle a une valeur pécuniairehypothèque, n'ayant pas de réalité matérielle, est un " droit" et elle figure dans le patrimoine de la banque .puisqu' elle représente la valeur de la maison donnée en garantie du remboursement du prêt. Lesbiens, qu'ils soient des choses ou des droits, sont classés en biens meubles et immeubles. Les choses et les droits ont, d'autrespert, des classifications qui, leurs sont propres.

1) traduire le texte a l'arabe

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

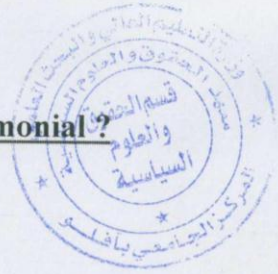
2) proposer un titre pour le texte

.....

3) faite sortir cinq (05) termes juridiques du texte et traduisez les en arabe

.....

Questionnaire a choix multiple ( QCM)



**1-Parmi les droits suivants, quels sont ceux qui ont un caractère patrimonial ?**

- A droit de vote.
- B droit au bail.
- C droit au respect de la vie privée.

**2-parmi les droits suivants, quels sont ceux qui ont un caractère patrimonial ?**

- A domicile.
- B autorité parentale.
- C droit au nom.

**3-le patrimoine est :**

- a -intransmissible entre vifs.
- b- intransmissible à cause de mort.
- c- toujours transmissible.

**4-Une personne peut avoir :**

- A -plusieurs patrimoines.
- b- un patrimoine privé et un patrimoine professionnel.
- C -un seul patrimoine.

5- choisissez une ou plusieurs bonnes réponses par questions. (3réponses )

A) qu' est ce que le droit objectif ?

- un droit qui se base sur la tête d'une personne en particulier.
- un ensemble de règles juridique qui régissent la vie des hommes en société.
- l'ensemble des règles qui sont à la base de l'ordre juridique
- la règle de droit.

b) qu est ce que le droit public ? ( 2 réponses )

- l'ensemble des règles gouvernant les rapports des particuliers entres eux.
- l'ensemble des règles gouvernant l'organisation de l'état et les rapports qu'il entretient avec les personnes privés.
- l ensemble des règles gouvernant les relations de la fonction publique.

c) le droit public comprend :(4réponses)

- le droit de propriété.
- le droit constitutionnel.
- le droit administratif.
- le droit des finances publiques.
- le droit international public.



d) le droit privé comprend : (2 réponses)

- le droit civil.
- le droit social.
- le droit pénal.
- le droit judiciaire.

e) quels sont les caractères de la règle de droit objectif ? (3 réponses)

- caractère général.
- caractère impersonnel.
- caractère obligatoire.
- caractère indulgent

. Caractère coercitif (quel'on sanctionne).

f) la règle de droit peut être dite. (2 réponses)

- impérative (on ne peut s'y soustraire)
- impersonnelle (elle ne nous concerne pas)
- supplétive (c'est lorsque son destinataire peut se soustraire à son application.
- injuste (c'est les sanctions appliquées vont à l'encontre de nos jugements).

Bon courage

**Remarques**

Les réponses doivent être envoyées avant 10. 03 .20121 -

Passé ce délai le travail sera rejeté et non noté -

Email : chaibrebhia@gmail .com





